

DEUXIÈME TRIMESTRE 2010

Rapport aux actionnaires

Pour la période se terminant le 30 avril 2010

La Banque Laurentienne déclare un bénéfice net de 28,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010

Faits saillants pour le deuxième trimestre 2010

- Bénéfice net de 28,3 millions \$, en hausse de 34 % par rapport à 21,2 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 10,9 %, comparativement à 8,5 % pour le deuxième trimestre 2009
- Revenu total de 178,1 millions \$, en hausse de 15 % par rapport à 154,8 millions \$ pour la même période lors de l'exercice financier 2009
- Pertes sur prêts de 16 millions \$, soit au même niveau que pour le premier trimestre 2010, et en augmentation par rapport à 12 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009
- Prêts et acceptations bancaires totaux en hausse de 16 %, ou plus de 2,4 milliards \$, depuis les douze derniers mois
- Amélioration significative du ratio d'efficacité, à 69,4 %

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un bénéfice net de 28,3 millions \$, ou 1,06 \$ dilué par action ordinaire, pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2010, comparativement à un bénéfice net de 21,2 millions \$, ou 0,76 \$ dilué par action ordinaire, pour le deuxième trimestre 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,9 % pour ce deuxième trimestre 2010, comparativement à 8,5 % pour la même période lors de l'exercice financier 2009.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2010, le bénéfice net s'élevait ainsi à 60,4 millions \$, ou 2,26 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 46,2 millions \$, ou 1,68 \$ dilué par action ordinaire, pour le premier semestre 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,6 % pour le premier semestre 2010, comparativement à 9,3 % pour la même période lors de l'exercice financier 2009.

À l'occasion de la publication des résultats du deuxième trimestre, le président et chef de la direction de la Banque, M. Réjean Robitaille, a déclaré : « Nous avons poursuivi sur notre lancée au cours de ce deuxième trimestre, alors que le bénéfice par action et le rendement des capitaux propres augmentaient respectivement de 39 % et 27 % par rapport au deuxième trimestre 2009. La croissance de 15 % des revenus, d'un exercice financier à l'autre, illustre bien, encore une fois, notre capacité de croissance organique; elle a également contribué à renforcer notre levier d'exploitation. Par ailleurs, nous avons continué à générer une croissance significative pour nos portefeuilles de prêts et nous avons amélioré la contribution de nos revenus autres que d'intérêt. Globalement, la qualité de crédit s'est stabilisée au cours de ce deuxième trimestre et certains portefeuilles, principalement dans le marché des particuliers, ont commencé à s'améliorer. »

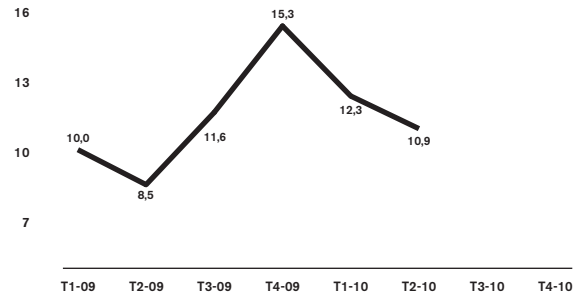
« Tous nos secteurs d'activité ont contribué à ces solides résultats. Le bénéfice net des secteurs Immobilier et Commercial, et B2B Trust, ont augmenté respectivement de 80 % et 45 %, grâce à l'amélioration des marges nettes d'intérêt et à l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts. »

TABLE DES MATIÈRES

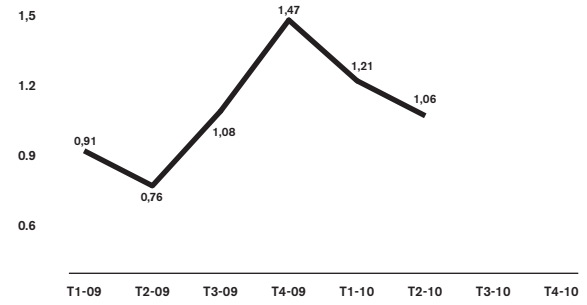
Faits saillants financiers	2
Revue des faits saillants	4
Rapport de gestion	5
Performance et objectifs financiers	5
Résultats consolidés	6
Situation financière	8
Gestion du capital.....	9
Gestion des risques.....	10
Information sectorielle	11
Données financières supplémentaires –	
Résultats trimestriels.....	14
Conventions comptables	15
Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne	
à l'égard de l'information financière.....	17
États financiers consolidés intermédiaires	18
Renseignements aux actionnaires	32

Faits saillants financiers

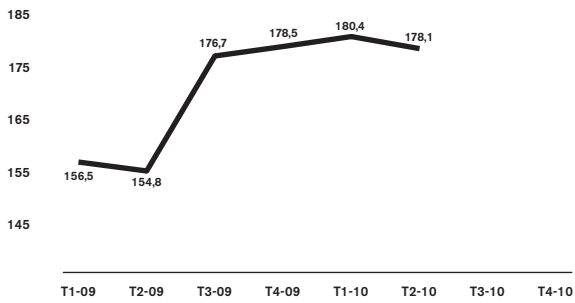
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES EN POURCENTAGE



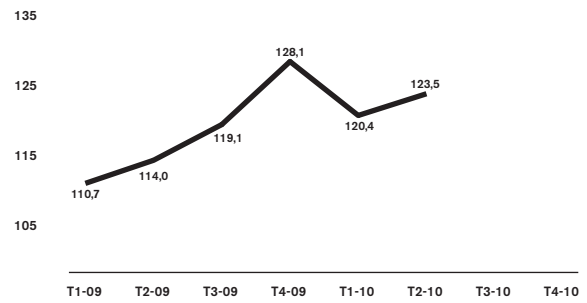
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE EN DOLLARS



REVENU TOTAL EN MILLIONS DE DOLLARS

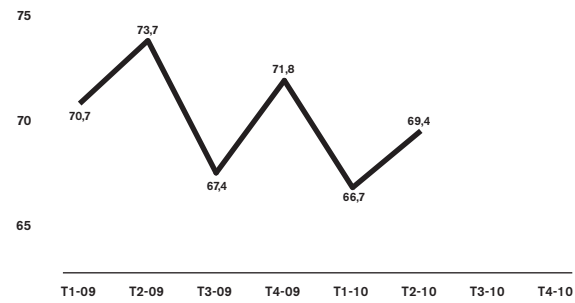


FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT EN MILLIONS DE DOLLARS



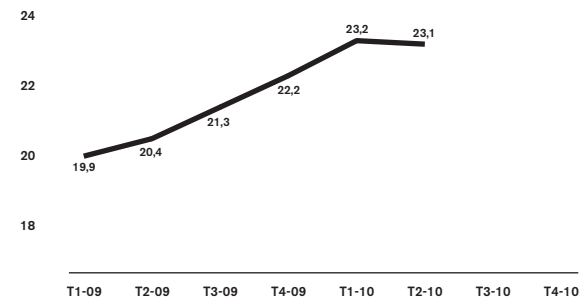
RATIO D'EFFICACITÉ

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT EN POURCENTAGE DU REVENU TOTAL



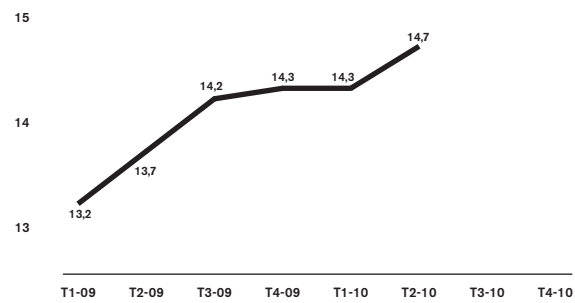
ACTIF AU BILAN

EN MILLIARDS DE DOLLARS



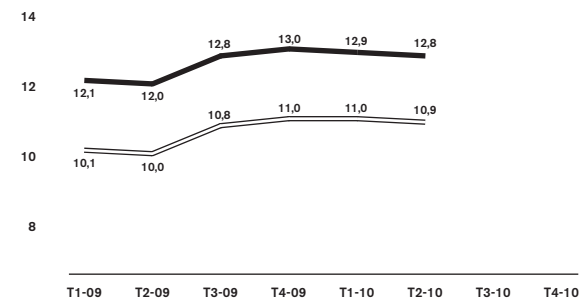
ACTIF ADMINISTRÉ

EN MILLIARDS DE DOLLARS



RATIO DE CAPITAL BRI

EN POURCENTAGE



— PREMIÈRE CATÉGORIE
— CAPITAL TOTAL

EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE (NON VÉRIFIÉS)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009	VARIATION	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009	VARIATION
Résultats						
Bénéfice net	28,3 \$	21,2 \$	34 %	60,4 \$	46,2 \$	31 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	25,3 \$	18,2 \$	39 %	54,2 \$	40,0 \$	36 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	10,9 %	8,5 %		11,6 %	9,3 %	
Par action ordinaire						
Résultat net dilué	1,06 \$	0,76 \$	39 %	2,26 \$	1,68 \$	35 %
Dividendes déclarés	0,36 \$	0,34 \$	6 %	0,72 \$	0,68 \$	6 %
Valeur comptable ¹				40,22 \$	36,83 \$	9 %
Cours de l'action – clôture				44,12 \$	28,80 \$	53 %
Situation financière						
Actif au bilan				23 089 \$	20 403 \$	13 %
Prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente, montant net				17 555 \$	15 172 \$	16 %
Dépôts de particuliers				15 413 \$	14 490 \$	6 %
Capitaux propres et débetures				1 334 \$	1 282 \$	4 %
Nombre d'actions ordinaires – fin de la période (en milliers)				23 921	23 849	– %
Prêts douteux nets en % des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente				0,21 %	0,08 %	
Ratios de capital						
Ratio BRI de première catégorie				10,9 %	10,0 %	
Ratio BRI total				12,8 %	12,0 %	
Ratio actif / fonds propres				18,3 x	17,3 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ²				9,0 %	8,2 %	
RATIOS FINANCIERS						
Par action ordinaire						
Ratio cours / bénéfice (quatre derniers trimestres)				9,2 x	7,4 x	
Valeur au marché / valeur comptable				110 %	78 %	
Dividende par action / valeur au marché	3,26 %	4,72 %		3,26 %	4,72 %	
Ratio du dividende versé	34,1 %	44,7 %		31,8 %	40,6 %	
En pourcentage de l'actif moyen						
Revenu net d'intérêt	2,10 %	1,92 %		2,12 %	1,96 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,29 %	0,24 %		0,28 %	0,24 %	
Rentabilité						
Ratio d'efficacité (frais autres que d'intérêt en % du revenu total)	69,4 %	73,7 %		68,0 %	72,2 %	
AUTRES RENSEIGNEMENTS						
Nombre d'employés en équivalent à temps plein				3 632	3 453	
Nombre de succursales				156	156	
Nombre de guichets automatiques				407	351	

¹ Relativement au calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, seraient utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

² Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme étant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et relations-clients.

Revue des faits saillants

La Banque Laurentienne a réussi encore une fois, au cours de ce trimestre, à réaliser une remarquable croissance de prêts. En effet, depuis le début de l'exercice financier, les prêts ont augmenté de 8 %. Une telle croissance renforce la diversification des portefeuilles, tout en respectant l'approche prudente de gestion des risques adoptée par la Banque. Par ailleurs, alors qu'environ 40 % des prêts sont souscrits à l'extérieur du Québec, la Banque est bien diversifiée géographiquement. De la même manière enfin, la répartition des portefeuilles de prêts assure un bon équilibre et réduit les risques de crédit.

Tout au long des dernières années, la Banque Laurentienne s'est employée à optimiser sa croissance et le développement de l'ensemble de ses activités grâce à un éventail de stratégies et d'initiatives de développement des affaires qu'elle a adoptées et mises en œuvre. À preuve, au cours des trois dernières années, ses portefeuilles de prêts et de dépôts ont augmenté respectivement de 9 % et 13 %, en moyenne chaque année. Cette croissance est attribuable à la souplesse de son modèle d'affaires.

Au cours du deuxième trimestre 2010 plus spécifiquement, les secteurs d'activité de la Banque ont réalisé de solides performances. De plus, leur rentabilité repose sur des activités de base et s'avère aussi solide que durable. Encore une fois, la campagne REER 2010 du secteur Particuliers et PME Québec a constitué un nouveau record, et ce, malgré un contexte économique rendant plus difficile pour plusieurs d'investir pour leur retraite. Le succès de cette campagne fait la preuve de la capacité de la Banque à saisir toutes les occasions de renforcer et approfondir ses relations avec ses clients. De la même

manière, l'expansion de sa force de vente au service des entreprises a contribué à améliorer la qualité des services et à renforcer les liens entre la Banque et ses clients. Du coup, cela a contribué à une augmentation des prêts aux entreprises de près de 300 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2010. Par ailleurs, B2B Trust occupe toujours sa position de chef de file auprès des intermédiaires financiers. Ses solides relations d'affaires se traduisent également par une augmentation soutenue des prêts et des dépôts. Enfin, Valeurs mobilières Banque Laurentienne rejoint de plus en plus de clients grâce à une équipe qui compte maintenant 85 conseillers.

La Banque poursuit également ses efforts destinés à rehausser son profil d'entreprise. Des campagnes publicitaires, mettant en vedette les secteurs Particuliers et PME Québec, et B2B Trust, contribuent à rehausser la présence de la Banque dans ses marchés cibles. Au niveau local, la Banque est fermement engagée auprès de plusieurs communautés où elle est implantée. Cet engagement contribue également à accroître la notoriété de la Banque et à mettre l'accent sur l'une de ses valeurs de base, la proximité.

La Banque Laurentienne ne pourrait toutefois pas tisser de solides relations d'affaires avec ses clients, ou rehausser son profil ou encore se développer comme une institution financière bien diversifiée sans la contribution inestimable de ses employés qui font preuve de souplesse et qui partagent un même esprit d'entrepreneuriat. Ainsi, ce n'est pas seulement l'agilité de son modèle d'affaires mais aussi celle de tous ses employés qui contribueront au développement de la Banque Laurentienne.

Rapport de gestion

Ce Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2010, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et du semestre terminés à la même date. Cette analyse, en date du 26 mai 2010, devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le deuxième trimestre 2010. Le Rapport annuel 2009 de la Banque fournit par ailleurs des renseignements complémentaires relatifs à des sujets tels que la gestion des risques, les conventions comptables et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, au www.banquelaurentienne.ca et sur le site Internet de SEDAR, au www.sedar.com.

Performance et objectifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice financier 2010, ainsi que la performance de la Banque à ce jour. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses déjà présentées en page 21 du Rapport annuel 2009 de la Banque sous le titre « Les hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque ».

Objectifs financiers 2010

	OBJECTIFS 2010	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010
Croissance des revenus	5 % à 10 %	15 %
Ratio d'efficacité	70 % à 67 %	68,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %	11,6 %
Résultat net dilué par action ordinaire	4,00 \$ à 4,70 \$	2,26 \$
Ratio BRI de première catégorie	Minimum de 9,5 %	10,9 %

Après une période de six mois, la direction considère que la Banque est en bonne position pour réaliser les objectifs 2010, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice financier et tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels

Dans ce communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, faire des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent mais ne sont pas limités à des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prévisionnels qui apparaissent dans ce communiqué sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date et pour les périodes terminées aux dates indiquées, et pourraient ne pas être adéquates à d'autres fins. Les énoncés prévisionnels sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avèreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels, en raison de divers facteurs significatifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en valeurs mobilières.

Résultats consolidés

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2010, comparativement au trimestre terminé le 30 avril 2009

Le bénéfice net s'élevait à 28,3 millions \$, ou 1,06 \$ dilué par action ordinaire, pour le deuxième trimestre, terminé le 30 avril 2010, comparativement à 21,2 millions \$, ou 0,76 \$ dilué par action ordinaire, pour le deuxième trimestre 2009.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de plus de 15 %, d'un exercice financier à l'autre, et s'établissait à 178,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 154,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009. Le revenu net d'intérêt a augmenté et s'élevait à 117,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, alors qu'il s'élevait à 94,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009. La forte croissance des prêts et des dépôts, d'un exercice financier à l'autre, conjuguée à la hausse des marges d'intérêt, a contribué à cette augmentation de 25,0 % du revenu net d'intérêt. Le contexte de faibles taux d'intérêt qui existait en 2009 avait sérieusement entravé la rentabilité pour cet exercice financier. Les mesures de retarification des prêts, mises en œuvre en 2009, ont toutefois contribué à l'amélioration des marges bénéficiaires, et ce, dès le deuxième semestre de l'exercice financier 2009.

Les autres revenus s'élevaient à 60,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 60,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009. Les revenus de titrisation ont diminué de 8,3 millions \$ par rapport au deuxième trimestre 2009, en raison de la baisse des revenus liés aux activités de titrisation découlant du resserrement des écarts de taux, ainsi que de l'impact des réévaluations de valeur marchande des droits conservés et d'autres éléments de couverture économique liés. La note 3 des états financiers intermédiaires fournit de plus amples renseignements sur les opérations de titrisation. Par ailleurs, les frais et commissions sur les prêts et les dépôts, de même que les revenus d'assurance crédit, ont augmenté de façon appréciable, ce qui a contrebalancé la baisse des revenus de titrisation. Ces augmentations illustrent clairement la capacité de la Banque à développer ses activités de base et constituent un accomplissement d'autant plus remarquable qu'elles ont pratiquement compensé la baisse des revenus, plus volatils, liés aux marchés. Les revenus liés aux activités de courtage ont également augmenté de manière significative au cours du deuxième trimestre 2010, alors que, dans l'ensemble, les conditions des marchés s'amélioraient.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009. Cette augmentation reflète essentiellement les pertes associées à un nombre limité de comptes commerciaux, qui ont subi les impacts tardifs du ralentissement économique, ainsi que l'augmentation significative des volumes de prêts. Dans l'ensemble,

la qualité de crédit n'en demeure pas moins satisfaisante, à ce jour, et les portefeuilles de détail affichent des améliorations, alors que les emprunteurs tiraient parti du redressement des conditions économiques. La section « Gestion des risques », ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 123,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 114,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009, soit une augmentation de 8,3 % d'un exercice financier à l'autre, alors que la Banque continuait à investir dans sa croissance. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,2 millions \$, en raison principalement des augmentations de salaires et des initiatives de développement des affaires. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont également augmenté, passant de 29,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à 32,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la dépense d'amortissement liée aux projets de développement technologique, ainsi qu'à l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités de la Banque. Les autres dépenses sont demeurées relativement inchangées.

Compte tenu de la forte croissance des revenus, qui a plus que contrebalancé l'augmentation des dépenses, le ratio d'efficacité (soit les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total) s'est amélioré de manière significative, s'établissant à 69,4 % pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 73,7 % pour le deuxième trimestre 2009.

Impôts sur les bénéfices

Pour le deuxième trimestre 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 10,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,5 %. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives du fait de détenir des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. Pour le deuxième trimestre 2009, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 7,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,4 %.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2010, comparativement au semestre terminé le 30 avril 2009

Pour le semestre terminé le 30 avril 2010, le bénéfice net s'élevait à 60,4 millions \$, ou 2,26 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 46,2 millions \$, ou 1,68 \$ dilué par action ordinaire, pour le semestre terminé le 30 avril 2009.

Revenu total

Le revenu total a augmenté et s'élevait à 358,6 millions \$ pour le premier semestre 2010, comparativement à 311,3 millions \$ pour le premier semestre 2009. Le revenu net d'intérêt a également augmenté, passant de 192,8 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2009 à 238,3 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010, un résultat attribuable aux retombées conjuguées de l'augmentation des marges nettes d'intérêt et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Les autres revenus ont connu une légère amélioration, alors que l'augmentation des frais et commissions, attribuable à la croissance globale des affaires, et l'augmentation des revenus liés aux activités de courtage plus que contrebalançaient la baisse des revenus liés aux opérations de titrisation.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 32,0 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2010, comparativement à 24,0 millions \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2009. Cette augmentation est reliée essentiellement aux portefeuilles de prêts commerciaux alors que, par ailleurs, la qualité de crédit des portefeuilles de prêts à la consommation a continué de s'améliorer.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 243,9 millions \$ pour le premier semestre 2010, comparativement à 224,8 millions \$ pour le premier semestre 2009. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des salaires et aux initiatives de développement des affaires. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont également augmenté en raison de la hausse de la dépense d'amortissement liée aux projets de développement technologique, ainsi qu'à l'augmentation générale des coûts relatifs aux technologies destinées à soutenir la croissance des activités de la Banque. Les autres dépenses sont demeurées relativement inchangées. Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, le ratio d'efficacité s'établissait à 68,0 %, comparativement à 72,2 % pour la période de six mois terminée le 30 avril 2009.

Impôts sur les bénéfices

Pour le premier semestre 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 22,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,9 %, alors qu'ils s'élevaient à 16,3 millions \$, pour un taux d'imposition effectif de 26,1 %, pour le premier semestre 2009. Ce taux d'imposition, inférieur au taux prévu par la loi, découle principalement des retombées positives du fait de détenir des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit, tel qu'il a été indiqué ci-dessus. En outre, les impôts sur les bénéfices pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010 incluaient l'impact de la baisse des taux d'imposition en Ontario, qui a pris effet au cours du premier trimestre 2010.

Pour le deuxième trimestre 2010, comparativement au premier trimestre 2010

Pour le deuxième trimestre 2010, le bénéfice net s'élevait à 28,3 millions \$, comparativement à 32,0 millions \$ pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué de 3,1 millions \$, en raison principalement du fait que le trimestre comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt s'établissait à 2,10 % pour le deuxième trimestre 2010, soit une légère baisse par rapport au premier trimestre 2010, alors qu'elle s'établissait à 2,13 %. Cette baisse est attribuable principalement à des changements dans la composition des activités et aux pressions exercées sur la tarification. Les autres revenus ont augmenté légèrement par rapport au premier trimestre 2010, alors que l'augmentation des frais et commissions sur les prêts et les dépôts, ainsi que l'augmentation des revenus de trésorerie et de marchés financiers, plus que contrebalançaient la baisse des revenus liés aux opérations de titrisation.

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, soit au même niveau que pour le premier trimestre 2010. L'augmentation des pertes en ce qui concerne les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux, au cours du deuxième trimestre 2010, a été contrebalancée par les améliorations dans les portefeuilles de détail, comparativement au premier trimestre 2010.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3,2 millions \$ par rapport au premier trimestre 2010. Cette augmentation est reliée principalement aux salaires et avantages sociaux, reflétant partiellement l'impact des augmentations annuelles prenant effet le 1^{er} janvier.

Situation financière

Bilan condensé

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 30 AVRIL 2009
ACTIF			
Liquidités	258 061 \$	300 616 \$	301 947 \$
Valeurs mobilières	4 143 430	4 432 183	3 789 812
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	569 066	536 064	539 859
Prêts, montant net	16 837 773	15 601 307	14 499 055
Autres actifs	1 280 683	1 294 610	1 272 464
	23 089 013 \$	22 164 780 \$	20 403 137 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	18 736 752 \$	18 299 966 \$	17 260 763 \$
Autres passifs	3 018 525	2 543 588	1 860 796
Débiteures subordonnées	150 000	150 000	150 000
Capitaux propres	1 183 736	1 171 226	1 131 578
	23 089 013 \$	22 164 780 \$	20 403 137 \$

L'actif au bilan a augmenté de plus de 0,9 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice financier 2009 et s'élevait à 23,1 milliards \$ au 30 avril 2010. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 2,7 milliards \$, ou 13,2 %.

Actif liquide

L'actif liquide, incluant l'encaisse, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, a diminué de 298,3 millions \$ par rapport à la clôture de l'exercice financier 2009, la Banque ayant réduit graduellement le niveau de ses liquidités afin de financer des déboursements de prêts. Cependant, la Banque maintient toujours un niveau relativement élevé de liquidités afin de soutenir la croissance continue de ses activités.

Portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires s'élevait à 17,1 milliards \$ au 30 avril 2010, soit une augmentation de 1,2 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2009. La Banque a connu un autre solide trimestre en ce qui a trait à la croissance des prêts, soit une augmentation de 533,4 millions \$ après la titrisation de 182,6 millions \$ de nouveaux prêts. Depuis le début de l'exercice financier 2010, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts titrisés, ont augmenté de 769,6 millions \$, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	VARIATION
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 101 340 \$	7 219 830 \$	881 510 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 590 808	2 702 762	(111 954)
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	10 692 148 \$	9 922 592 \$	769 556 \$

Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté respectivement de 124,0 millions \$ et 98,5 millions \$, alors que la Banque continuait de tirer profit des opportunités de croissance offertes par le marché canadien. Les prêts personnels ont augmenté de 73,7 millions \$, ce qui reflète principalement la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire.

Dépôts

Le total des dépôts des particuliers a augmenté de 274,6 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2010 et il s'élevait à 15,4 milliards \$ au 30 avril 2010; la croissance de plus de 300 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2010 plus que

compensant la légère diminution du premier trimestre. La Banque veille toujours à gérer ses niveaux de liquidités de manière proactive afin de pouvoir répondre aux exigences de financement, tout en exerçant un contrôle rigoureux sur la tarification. Par conséquent, la croissance des dépôts fait toujours l'objet d'un contrôle très serré, tout en priorisant la croissance des dépôts de particuliers. Les dépôts de particuliers demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque, en raison de leur disponibilité et de leur faible coût en regard des dépôts institutionnels. Depuis le début de l'exercice financier 2010, les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 162,2 millions \$, portant l'augmentation totale des dépôts à 436,8 millions \$. Au 30 avril 2010, les dépôts de particuliers représentaient 82,3 % du total des dépôts qui s'élevait à 18,7 milliards \$.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient à 1 183,7 millions \$ au 30 avril 2010, comparativement à 1 171,2 millions \$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation des capitaux propres découle principalement du revenu net accumulé au cours des six premiers mois de l'exercice financier 2010, contrebalancée en partie par une baisse du cumul des autres éléments du résultat étendu.

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, s'établissait à 40,22 \$ au 30 avril 2010, comparativement à 38,68 \$ au 31 octobre 2009. Au 18 mai 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 23 920 962, et le nombre d'options d'achat d'actions, à 54 075.

Gestion du capital

Le capital réglementaire de première catégorie de la Banque s'établissait à 1 081,6 millions \$ au 30 avril 2010, comparativement à 1 045,8 millions \$ au 31 octobre 2009. Les ratios BRI de capital de première catégorie et de capital total atteignaient respectivement 10,9 % et 12,8 % au 30 avril 2010, comparativement à 11,0 % et

Actif administré

L'actif administré a augmenté de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2009 et de 1,0 milliard \$ par rapport au 30 avril 2009, alors qu'il s'élevait à 13,7 milliards \$. Au 30 avril 2010, l'actif administré s'élevait à 14,7 milliards \$. L'augmentation par rapport au 30 avril 2009 est attribuable au redressement de la valeur marchande de l'actif administré, particulièrement en ce qui concerne les régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés, les actifs de courtage des clients et les fonds communs de placement.

13,0 % respectivement au 31 octobre 2009. Ces ratios demeurent solides. Le ratio de 9,0 % des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires atteste également la grande qualité du capital de la Banque.

Capital réglementaire – BRI

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 30 AVRIL 2009
Total – fonds propres de catégorie 1 (A)	1 081 593 \$	1 045 824 \$	989 048 \$
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,9 %	11,0 %	10,0 %
Total – fonds propres (B)	1 270 338 \$	1 235 866 \$	1 181 510 \$
Ratio BRI total (B/C)	12,8 %	13,0 %	12,0 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	9 924 365 \$	9 480 823 \$	9 869 714 \$
Ratio actif / fonds propres	18,3 x	18,0 x	17,3 x
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ¹	9,0 %	9,1 %	8,2 %

¹ Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme étant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et relations-clients.

Actif pondéré en fonction des risques

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 30 AVRIL 2009
Éléments inscrits au bilan			
Liquidités	9 822 \$	12 697 \$	43 110 \$
Valeurs mobilières	285 836	220 257	229 296
Prêts hypothécaires	3 528 327	3 222 867	2 874 258
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	3 818 244	3 807 878	4 834 747
Autres éléments d'actifs	527 396	516 561	458 061
Total – éléments inscrits au bilan	8 169 625	7 780 260	8 439 472
Éléments hors bilan	557 302	547 050	326 254
Risque opérationnel	1 197 438	1 153 513	1 103 988
Total – actif pondéré en fonction des risques	9 924 365 \$	9 480 823 \$	9 869 714 \$

Proposition par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de nouvelles règles de mesure du capital et des liquidités

Au mois de décembre 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles méthodes de calcul du capital et des liquidités. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a participé à une étude quantitative d'impact mondiale dont l'objectif était d'aider les autorités de réglementation à l'échelle mondiale à peaufiner leurs propositions et définir de nouvelles exigences minimales en matière de capital et de liquidités. Cependant, on ne prévoit pas que ces nouvelles propositions entreront en vigueur avant la fin de 2012, au plus tôt. Il est donc encore trop tôt pour évaluer l'impact définitif de ces exigences en ce qui a trait aux ratios de capital et aux liquidités, et ce, d'autant plus que ces propositions sont susceptibles d'être modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs.

Gestion des risques

De par la nature même de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont reliés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de telles mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. De plus amples renseignements sur le Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le Rapport annuel 2009.

Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Portefeuille de prêts					
Prêts personnels	7 591 \$	8 658 \$	7 969 \$	16 249 \$	17 142 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	170	263	126	433	796
Prêts hypothécaires commerciaux	3 069	794	6	3 863	25
Prêts commerciaux et autres	5 170	6 285	3 899	11 455	6 037
Total	16 000 \$	16 000 \$	12 000 \$	32 000 \$	24 000 \$

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, soit au même niveau que pour le premier trimestre 2010, et en hausse par rapport à la provision de 12,0 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009.

Cette augmentation, d'un exercice financier à l'autre, reflète principalement l'augmentation des pertes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, certaines entreprises commerciales étant relativement plus affectées par les

Dividendes

Lors de sa réunion tenue le 26 mai 2010, le conseil d'administration de la Banque a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 9 juin 2010. Au cours de la même réunion, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,36 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2010, aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2010.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque. La note 2 des états financiers consolidés intermédiaires fournit également de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts de la Banque et sur les risques de crédit qui y sont reliés.

conséquences tardives du ralentissement économique, de même que l'augmentation significative des volumes de prêts. Comparativement au premier trimestre 2010, l'augmentation des pertes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux a été contrebalancée par des améliorations dans les portefeuilles de prêts à la clientèle de détail. Les pertes dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux au cours du deuxième trimestre 2010 sont attribuables à un nombre limité de prêts.

Provisions pour pertes sur prêts

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 JANVIER 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 30 AVRIL 2009
Prêts douteux bruts	161 930 \$	157 373 \$	137 494 \$	125 677 \$
Provisions pour pertes sur prêts	124 178	121 364	114 546	113 129
Prêts douteux nets	37 752 \$	36 009 \$	22 948 \$	12 548 \$
Prêts douteux en % des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente				
Bruts	0,92 %	0,90 %	0,83 %	0,82 %
Nets	0,21 %	0,21 %	0,14 %	0,08 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 161,9 millions \$ au 30 avril 2010, comparativement à 157,4 millions \$ au 31 janvier 2010 et 137,5 millions \$ au 31 octobre 2009. L'augmentation réalisée depuis le 31 octobre 2009 est attribuable principalement aux prêts commerciaux et aux prêts hypothécaires commerciaux, alors que la qualité de crédit des portefeuilles de prêts aux particuliers s'est améliorée de manière significative. Les prêts douteux nets s'élevaient à 37,8 millions \$ au 30 avril 2010 (soit 0,21 % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente), comparativement à 23,0 millions \$ (0,14 %) au 31 octobre 2009. La baisse du niveau de provisionnement relatif découle principalement de la bonne qualité des garanties offertes pour les prêts récemment considérés comme douteux.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir en raison des fluctuations défavorables de la valeur

des instruments financiers à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 30 avril 2010, l'effet sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt demeurerait faible et se traduirait comme suit :

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêt avant impôts des 12 prochains mois	2 600 \$	(4 779)\$
Variation de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (Net des impôts sur les bénéfices)	(12 034)\$	(19 626)\$

Tout en maintenant le niveau de risque bien sous contrôle, la Banque gère de manière proactive sa position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt afin de tirer parti de la conjoncture actuelle des taux d'intérêt.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

En date du 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont dorénavant présentées dans les résultats d'un nouveau secteur d'activité : Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, lesquels étaient également présentés auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont maintenant présentés dans les résultats du secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME Québec et B2B Trust ne sont pas affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

Particuliers et PME Québec

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Revenu total	111 382 \$	112 503 \$	103 770 \$	223 885 \$	208 569 \$
Provision pour pertes sur prêts	11 542 \$	9 790 \$	8 129 \$	21 332 \$	17 664 \$
Bénéfice net	10 082 \$	12 552 \$	9 756 \$	22 634 \$	19 936 \$
Ratio d'efficacité	78,4 %	76,9 %	80,1 %	77,6 %	79,3 %

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a augmenté de 3 % et s'élevait à 10,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 9,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009.

Le revenu total a augmenté de 7,6 millions \$, passant de 103,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à 111,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Ce résultat découle de l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des frais. Les marges nettes d'intérêt ont cependant subi des pressions tout au long du trimestre, en raison d'un contexte de taux d'intérêt particulièrement bas et d'une concurrence soutenue dans le domaine des produits de détail à terme fixe. Les pertes sur prêts ont augmenté, passant de 8,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à 11,5 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, à cause essentiellement d'un seul compte commercial. Sinon, la qualité de crédit des portefeuilles de prêts à la consommation s'est améliorée.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5 %, ou 4,2 millions \$, passant de 83,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à 87,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Ce résultat est attribuable principalement aux augmentations annuelles de salaires, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'employés.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, le bénéfice net a augmenté de 14 % et s'élevait à 22,6 millions \$, alors que l'augmentation des revenus a plus que contrebalancé l'augmentation des pertes sur prêts et des dépenses.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 9 %, ou 950 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 750 millions \$ au cours des douze derniers mois, à 8,7 milliards \$ en date du 30 avril 2010

Immobilier et Commercial

Les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, présentés auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont maintenant présentés dans les résultats du secteur Immobilier et Commercial. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Revenu total	29 125 \$	27 590 \$	21 124 \$	56 715 \$	41 110 \$
Provision pour pertes sur prêts	3 984 \$	5 150 \$	3 161 \$	9 134 \$	4 815 \$
Bénéfice net	13 655 \$	12 688 \$	7 600 \$	26 343 \$	15 640 \$
Ratio d'efficacité	19,1 %	15,4 %	32,7 %	17,3 %	32,9 %

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 80 % et s'élevait à 13,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 7,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009.

Le revenu total a augmenté de 8,0 millions \$, passant de 21,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à 29,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. L'augmentation des volumes de prêts, l'amélioration des marges d'intérêt grâce aux mesures de retarification mises en œuvre en 2009 et, globalement, la solide croissance des affaires ont toutes contribué à l'amélioration des revenus. Les pertes sur prêts ont légèrement augmenté et s'établissaient à 4,0 millions \$ (à 6,2 points

de base du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations bancaires) pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 3,2 millions \$ (à 6,0 points de base du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations bancaires) pour le deuxième trimestre 2009. Ce résultat est attribuable à un nombre limité de comptes nécessitant des provisions, ainsi qu'à l'augmentation des volumes de prêts. Quoi qu'il en soit, la direction de la Banque demeure prudemment optimiste quant à la qualité de crédit du portefeuille commercial pour le reste de l'exercice financier 2010. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,3 million \$ et s'établissaient à 5,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 6,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, le bénéfice net a augmenté de 68 % et s'élevait à 26,3 millions \$. Les revenus pour cette même période ont augmenté, essentiellement pour les raisons qui ont déjà été identifiées ci-dessus. Par ailleurs, les dépenses pour ce semestre ont diminué grâce à un bon contrôle des coûts, et certaines pertes de nature opérationnelle, d'un montant de 2,8 millions \$, ont été reprises au cours du premier semestre 2010. De plus, les pertes sur prêts ont augmenté, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

Fait saillant du bilan

- Augmentation des prêts et acceptations bancaires de 22 %, ou plus de 500 millions \$, au cours des douze derniers mois

B2B Trust

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Revenu total	29 635 \$	29 837 \$	23 913 \$	59 472 \$	47 414 \$
Provision pour pertes sur prêts	474 \$	1 060 \$	710 \$	1 534 \$	1 521 \$
Bénéfice net	11 359 \$	11 061 \$	7 833 \$	22 420 \$	15 959 \$
Ratio d'efficacité	43,0 %	42,3 %	49,1 %	42,6 %	47,5 %

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 45 % et s'élevait à 11,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 7,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009.

Le revenu total a augmenté de 5,7 millions \$, passant de 23,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à 29,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a augmenté de manière significative, soit de 5,4 millions \$, grâce à l'effet conjugué de la croissance des volumes et de l'amélioration des marges. Pour le deuxième trimestre 2009, les résultats avaient été particulièrement affectés par un contexte de taux d'intérêt plus faibles, ainsi que par le taux d'intérêt avantageux offert lors du lancement du *Compte d'investissement à intérêt élevé*. Les pertes sur prêts, y compris les pertes reliées à des activités de prêts à l'investissement, sont demeurées faibles et s'établissaient à 0,5 million \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 0,7 million \$ pour le deuxième trimestre 2009. Les frais autres que d'intérêt ont légèrement

augmenté et s'élevaient à 12,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 11,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009, en raison principalement de l'augmentation des salaires et avantages sociaux.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, le bénéfice net a augmenté de 40 % et s'élevait à 22,4 millions \$, alors que l'augmentation des revenus a plus que contrebalancé l'augmentation des dépenses pour, essentiellement, les raisons déjà identifiées ci-dessus.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 19 %, ou 800 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 1,0 milliard \$ au cours des douze derniers mois, à 9,4 milliards \$ au 30 avril 2010

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

En date du 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont dorénavant présentées dans les résultats d'un nouveau secteur d'activité : Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Revenu total	15 280 \$	14 487 \$	14 013 \$	29 767 \$	26 275 \$
Bénéfice net	2 586 \$	1 834 \$	3 344 \$	4 420 \$	5 867 \$
Ratio d'efficacité	76,3 %	80,6 %	65,8 %	78,4 %	68,0 %

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net s'élevait à 2,6 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 3,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009. Les revenus ont poursuivi leur progression, augmentant de 9 % pour s'établir à 15,3 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Cette augmentation est attribuable principalement à la forte performance des divisions Institutionnel – Actions et Services

aux particuliers de Valeurs mobilières Banque Laurentienne qui a plus que compensé la baisse enregistrée pour les autres opérations de marché des capitaux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'établissaient à 11,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à 9,2 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 en raison principalement d'une augmentation des coûts de la rémunération variable pour les opérations de courtage.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, le bénéfice net a diminué de 25 %, ou 1,5 million \$, par rapport à la même période l'an dernier, l'augmentation des revenus de Valeurs mobilières Banque Laurentienne étant contrebalancée par la diminution des revenus provenant des autres opérations de marché des capitaux et par l'augmentation des frais autres que d'intérêt. L'augmentation des dépenses est attribuable essentiellement aux coûts de la rémunération variable pour les opérations de courtage.

Fait saillant du bilan

- Augmentation des biens sous gestion de 27 %, ou 468 millions \$, au cours des douze derniers mois

Autres

Certaines activités liées aux marchés des capitaux, de même que les opérations de change étranger et les services internationaux, présentées auparavant dans le secteur Autres, sont dorénavant présentées dans les secteurs d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux, et Immobilier et Commercial. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Revenu total	(7 309)\$	(3 968)\$	(8 052)\$	(11 277)\$	(12 063)\$
Perte nette	(9 333)\$	(6 121)\$	(7 378)\$	(15 454)\$	(11 200)\$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 9,3 millions \$ au bénéfice net de la Banque pour le deuxième trimestre 2010, comparativement à une contribution négative de 7,4 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009. Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, passant d'un résultat négatif de 17,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2009 à un résultat négatif de 8,7 millions \$ pour le deuxième trimestre 2010. Pour le deuxième trimestre 2009, le revenu net d'intérêt avait été particulièrement affecté par l'augmentation des coûts de financement et la diminution des marges sur les liquidités. Pour le deuxième trimestre 2010, les autres revenus s'élevaient à 1,4 million \$, comparativement à 9,7 millions \$ pour le deuxième

trimestre 2009. Cette baisse est attribuable principalement à la baisse des revenus tirés des activités de titrisation.

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, la contribution négative du secteur Autres s'élevait à 15,5 millions \$, comparativement à une contribution négative de 11,2 millions \$ pour la période de six mois terminée le 30 avril 2009. Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, tel qu'il a été indiqué ci-dessus, alors que le contexte des taux d'intérêt s'avérait plus favorable. Cependant, les revenus de titrisation ont diminué, alors que les écarts de crédit se rétrécissaient, et que la Banque, ayant enregistré une solide affluence de dépôts de particuliers, s'est moins concentrée sur la titrisation à des fins de financement.

Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION ET LES MONTANTS EN POURCENTAGE (NON VÉRIFIÉ)	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	31 OCTOBRE 2009	31 JUILLET 2009	30 AVRIL 2009	31 JANVIER 2009	31 OCTOBRE 2008	31 JUILLET 2008
Revenu total	178 113 \$	180 449 \$	178 540 \$	176 657 \$	154 768 \$	156 537 \$	152 811 \$	171 095 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	28 349 \$	32 014 \$	26 779 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$	22 910 \$	30 937 \$
Bénéfice net	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$	27 333 \$	30 937 \$
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies								
de base	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	0,84 \$	1,17 \$
dilué	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	0,84 \$	1,17 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	1,02 \$	1,17 \$
dilué	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	1,02 \$	1,17 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %	8,5 %	10,0 %	11,5 %	13,4 %
Actif au bilan (en millions de dollars)	23 089 \$	23 184 \$	22 165 \$	21 316 \$	20 403 \$	19 868 \$	19 579 \$	19 301 \$

¹ Relativement au calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu, seraient utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

Conventions comptables

Un sommaire des principales conventions comptables utilisées par la Banque est présenté aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers annuels consolidés et vérifiés. Aux pages 51 à 53 du Rapport annuel 2009 apparaît également une analyse des conventions et estimations comptables critiques qui réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés ou exigent de la direction qu'elle pose des jugements. Les états financiers consolidés intermédiaires pour le deuxième trimestre 2010 ont été préparés conformément à ces conventions comptables.

Modifications de conventions comptables à venir

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devront basculer vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque dressera ses états financiers intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2011 selon les IFRS.

La Banque a élaboré un plan de conversion et constitué une équipe de projet, composée de ressources internes et externes, ayant pour rôle de coordonner et d'exécuter la conversion aux IFRS. La Banque estime avoir les ressources nécessaires pour mener à terme son projet de conversion dans les délais prévus.

Le plan de conversion comprend les phases suivantes :

- Évaluation préliminaire – Cette phase vise à sensibiliser la direction aux questions importantes liées à la conversion et à établir un calendrier fixant les priorités de la Banque concernant les analyses et sujets importants.
- L'analyse des normes – Cette phase consiste à évaluer de façon détaillée les incidences quantitatives, qualitatives et technologiques de la mise en œuvre des IFRS.
- Choix des principales méthodes comptables – La Banque devra faire certains choix à l'occasion de la première application des IFRS.
- Mise en œuvre – Cette phase consiste à mettre en place les systèmes d'information permettant de respecter les nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a complété son évaluation préliminaire de l'incidence des IFRS au cours de la phase de planification du projet au début de 2009. Le travail d'analyse des normes comptables progresse bien et sera presque complété à la fin du deuxième trimestre, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'International Accounting Standards Board (IASB). L'étude des choix des principales méthodes comptables se déroule en même temps que l'analyse des normes. La Banque entame maintenant la mise en œuvre des modifications requises à ses processus et systèmes d'information. Il est prévu que la phase de mise en œuvre sera menée à terme à la fin de l'exercice 2011. Par conséquent, le processus d'estimation et d'analyse de l'incidence financière de la conversion aux IFRS sur les résultats du deuxième trimestre 2010 de la Banque se poursuit.

La formation du personnel des services des finances et de l'exploitation représente une autre facette importante de la conversion aux IFRS. Il s'agit d'un processus continu lancé en 2008. Alors que la Banque cheminera dans son plan de conversion en 2010, elle communiquera de l'information sur les incidences de la conversion aux IFRS à des fins éducatives aux différents intervenants touchés par ce changement. La Banque a constitué un comité directeur responsable de voir à ce que le plan de conversion soit suivi comme il se doit. Les membres du conseil d'administration de la Banque, principalement par l'entremise de son comité de vérification, sont également concernés par le plan de conversion aux IFRS. Ces derniers reçoivent des comptes rendus trimestriels sur le calendrier de mise en œuvre et les répercussions des normes IFRS sur les activités, de même qu'un sommaire de leur incidence sur les états financiers. Le comité de vérification continuera de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre dans le cadre de son rôle de surveillance du projet de conversion.

Le rapport d'étape suivant a été présenté au comité de vérification :

Premier trimestre de 2010

- Une analyse préliminaire des IFRS, comprenant une analyse quantitative et qualitative de la mise en œuvre des IFRS et leur incidence sur la technologie;
- Une liste des choix possibles de méthodes comptables à la date de transition et par la suite;
- Une liste des changements technologiques recensés à l'égard de certains éléments, notamment les opérations de couverture, la titrisation, les pertes sur prêts, les paiements fondés sur des actions et les programmes de fidélisation des clients. Les modifications nécessaires aux systèmes d'information à l'appui de ces éléments devraient avoir toutes été apportées d'ici la fin de l'exercice 2010.

Deuxième trimestre de 2010

- Une analyse des principales incidences des IFRS sur les informations à fournir, fondée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Cette démarche a permis de répertorier les rubriques où davantage d'information est requise.
- Un plan de communication mettant l'emphase sur les impacts pour tous les groupes identifiés.

La Banque a répertorié les différences importantes suivantes entre ses conventions comptables actuelles et les méthodes comptables correspondantes en vertu des IFRS :

a) Provision pour pertes sur prêt

Tout comme en vertu des PCGR du Canada, la Banque établit une provision pour pertes sur prêts en tenant compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. La Banque continuera de recourir à cette méthode puisque, en vertu des IFRS actuelles, les provisions doivent également être constituées en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, la manière d'établir les pertes sur prêts et les provisions, soit à l'égard de prêts particuliers ou de manière générale en fonction du regroupement de prêts semblables, influera sur le mode de présentation. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions sont toujours en voie d'élaboration. Par conséquent, le montant de la provision générale de la Banque pourrait changer, surtout en ce qui a trait aux prêts classés comme douteux.

Les provisions pour pertes sur prêts sont établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initiale de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. Selon les PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur créances.

b) Titrisation

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et la consolidation des entités ad hoc toucheront les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Les normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon les analyses préliminaires, les critères ne seraient pas respectés, ce qui devrait entraîner le retour des prêts au bilan de la Banque. En outre, les gains et pertes antérieurs liés à ces opérations seraient éliminés et le revenu net d'intérêt connexe serait comptabilisé en résultat de la période.

c) Avantages du personnel

À la transition, les IFRS prévoient généralement l'application rétrospective de la norme IAS 19 intitulée *Avantages du personnel*. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a pas entrepris d'évaluer l'incidence possible de cette norme compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite que la Banque offre par ailleurs depuis plus de trente ans. Par contre, les IFRS permettent de ne pas appliquer l'IAS 19 de manière rétrospective. Si cette option était retenue, les gains et pertes cumulés jusqu'à la date de transition seraient éliminés, ce qui pourrait toucher les capitaux propres de manière importante. Les écarts actuariels après la transition pourraient être comptabilisés soit immédiatement en résultat, soit amortis en résultat selon une méthode du « corridor » semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore, directement dans les capitaux propres (la méthode « SORIE »). La Banque procède actuellement à l'analyse de ces possibilités et arrêtera son choix lorsque les nouvelles exigences de la BRI en matière de fonds propres seront établies, vraisemblablement vers la fin de l'année 2010.

d) Paiements fondés sur des actions

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. Selon les PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer les dispositions de l'IAS 2 intitulée *Paiement fondé sur des actions* de manière rétrospective à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre de 2010, la Banque a lancé un nouveau logiciel lui permettant d'automatiser les calculs, assurant du coup un contrôle interne adéquat.

e) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 3 et le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA* ont été uniformisés en janvier 2009 de sorte que, à compter de la date de conversion aux IFRS, il n'y aura aucune différence de traitement comptable. Par contre, à la date de transition, la Banque devra choisir soit d'appliquer l'IFRS 3 de manière rétrospective pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant une date choisie, soit de l'appliquer de manière prospective à compter de la date de conversion. La Banque procède actuellement à l'étude de l'incidence de ces deux possibilités et arrêtera son choix au cours des prochains mois.

f) Résultat par action

L'IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA* à plusieurs égards. Par contre, selon une analyse préliminaire, la Banque devrait tenir compte de ses actions privilégiées perpétuelles dans le calcul du résultat dilué par action puisque ces actions pourraient être converties en actions ordinaires, même si la décision de convertir appartient à la Banque.

Pendant tout l'exercice et jusqu'à la conversion aux IFRS en 2012, la Banque continuera de suivre les conventions comptables susmentionnées et terminera son analyse des choix de méthodes comptables permises en vertu des IFRS en vue de permettre à la Banque d'effectuer un basculement ordonné vers les IFRS. En outre, lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées aux contrôles internes à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information seront apportées de manière à en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière ou ses contrôles et procédures de communication de l'information.

Le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres différences de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives, au cours des années suivant le basculement vers les IFRS. Nous continuons d'assurer le suivi des modifications à ces normes et de rajuster notre plan de conversion en conséquence.

En outre, la Banque se penche particulièrement sur ses politiques d'octroi de prêts et les questions de fonds propres réglementaires, comme il est décrit sommairement ci-dessous, de même que sur d'autres questions connexes en vue de permettre une transition ordonnée.

Politiques d'octroi de prêts

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque, mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par différents services d'octroi de prêts et le service d'évaluation du crédit. La Banque procède

actuellement à l'élaboration de programmes d'information pour ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes du crédit, pour leur permettre de mieux comprendre les IFRS afin de pouvoir analyser comme il faut les états financiers de ses clients dressés selon les IFRS et d'évaluer l'incidence des normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

Incidences sur les fonds propres

La Banque suit de près les incidences possibles de son plan de conversion aux IFRS sur ses exigences en matière de fonds propres réglementaires. La titrisation et les avantages du personnel sont les deux principaux domaines susceptibles d'entraîner les incidences les plus importantes sur ses fonds propres.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le conseil d'administration et le comité de vérification de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion. Les mécanismes et procédures de contrôle de l'information financière permettent au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière, de veiller à ce que les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque soient présentés fidèlement.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2010, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR, tels que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité, afin d'évaluer sa performance. En ce qui concerne le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la Banque considère que le bénéfice net constitue la meilleure mesure de rentabilité et que les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, devraient être utilisés comme mesure du capital. Le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est également basé sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme étant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et relations-clients.

Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers de la Banque et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement.

États financiers consolidés intermédiaires

Bilan consolidé

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 30 AVRIL 2009
ACTIF				
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		63 245 \$	61 010 \$	60 383 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		194 816	239 606	241 564
Valeurs mobilières	9			
Disponibles à la vente		1 061 319	1 424 043	1 498 457
Détenues à des fins de transaction		1 490 777	1 391 313	856 691
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 591 334	1 616 827	1 434 664
		4 143 430	4 432 183	3 789 812
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		569 066	536 064	539 859
Prêts	2 et 3			
Personnels		5 728 762	5 655 055	5 732 010
Hypothécaires résidentiels		8 101 340	7 219 830	6 334 599
Hypothécaires commerciaux		1 408 973	1 285 012	1 053 537
Commerciaux et autres		1 722 876	1 555 956	1 492 038
		16 961 951	15 715 853	14 612 184
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(124 178)	(114 546)	(113 129)
		16 837 773	15 601 307	14 499 055
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		148 399	216 817	132 670
Immobilisations corporelles		57 081	58 163	58 317
Actif au titre d'instruments financiers dérivés		254 369	253 661	283 590
Écarts d'acquisition		53 790	53 790	53 790
Logiciels et autres actifs incorporels		103 030	103 386	95 122
Autres actifs		664 014	608 793	648 975
		1 280 683	1 294 610	1 272 464
		23 089 013 \$	22 164 780 \$	20 403 137 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		15 413 194 \$	15 138 637 \$	14 489 829 \$
Entreprises, banques et autres		3 323 558	3 161 329	2 770 934
		18 736 752	18 299 966	17 260 763
Autres				
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		1 220 759	1 054 470	571 182
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		590 168	284 988	183 424
Acceptations		148 399	216 817	132 670
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		231 750	174 859	147 930
Autres passifs		827 449	812 454	825 590
		3 018 525	2 543 588	1 860 796
Débitures subordonnées		150 000	150 000	150 000
Capitaux propres				
Actions privilégiées	4	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	4	259 363	259 208	257 496
Surplus d'apport		226	209	193
Bénéfices non répartis		702 530	665 538	620 732
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8	11 617	36 271	43 157
		1 183 736	1 171 226	1 131 578
		23 089 013 \$	22 164 780 \$	20 403 137 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État consolidé des résultats

EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
		30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Revenu d'intérêt						
Prêts		180 142 \$	182 747 \$	171 158 \$	362 889 \$	361 806 \$
Valeurs mobilières		17 241	17 639	16 723	34 880	35 188
Dépôts auprès d'autres banques		60	53	509	113	3 523
Autres, incluant instruments financiers dérivés		29 434	34 076	34 257	63 510	56 532
		226 877	234 515	222 647	461 392	457 049
Frais d'intérêt						
Dépôts		106 778	111 498	125 571	218 276	254 645
Autres, incluant instruments financiers dérivés		579	351	1 116	930	5 794
Débitures subordonnées		1 887	1 950	1 887	3 837	3 834
		109 244	113 799	128 574	223 043	264 273
Revenu net d'intérêt						
		117 633	120 716	94 073	238 349	192 776
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		28 488	26 979	24 665	55 467	48 274
Revenus tirés des activités de courtage		13 742	12 665	10 754	26 407	19 445
Revenus de titrisation	3	328	4 180	8 594	4 508	19 119
Revenus d'assurance crédit		4 556	4 183	3 768	8 739	7 828
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		3 786	3 526	2 985	7 312	5 821
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 576	4 159	5 979	8 735	10 554
Revenus de régimes enregistrés autogérés		2 313	2 088	2 038	4 401	4 017
Autres		2 691	1 953	1 912	4 644	3 471
		60 480	59 733	60 695	120 213	118 529
Revenu total						
		178 113	180 449	154 768	358 562	311 305
Provision pour pertes sur prêts						
	2	16 000	16 000	12 000	32 000	24 000
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages sociaux		67 617	65 225	60 414	132 842	120 803
Frais d'occupation de locaux et technologie		32 017	32 142	29 790	64 159	57 775
Autres		23 915	23 016	23 830	46 931	46 188
		123 549	120 383	114 034	243 932	224 766
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices						
		38 564	44 066	28 734	82 630	62 539
Impôts sur les bénéfices		10 215	12 052	7 579	22 267	16 337
Bénéfice net						
		28 349 \$	32 014 \$	21 155 \$	60 363 \$	46 202 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		3 074	3 074	3 004	6 148	6 226
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires						
		25 275 \$	28 940 \$	18 151 \$	54 215 \$	39 976 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		23 921	23 919	23 849	23 920	23 849
dilué		23 937	23 935	23 855	23 936	23 863
Résultat net par action ordinaire						
de base		1,06 \$	1,21 \$	0,76 \$	2,27 \$	1,68 \$
dilué		1,06 \$	1,21 \$	0,76 \$	2,26 \$	1,68 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État consolidé du résultat étendu

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
		30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Bénéfice net		28 349 \$	21 155 \$	60 363 \$	46 202 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	8				
Gains latents sur les titres disponibles à la vente		895	8 369	3 693	855
Reclassement aux résultats des (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente		(1 480)	(45)	(1 877)	672
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		(24 232)	7 763	(26 470)	22 804
		(24 817)	16 087	(24 654)	24 331
Résultat étendu		3 532 \$	37 242 \$	35 709 \$	70 533 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État consolidé de la variation des capitaux propres

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	NOTES	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
		30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Actions privilégiées			
Solde au début et à la fin de la période		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	4		
Solde au début de la période		259 208	257 462
Émissions au cours de la période en vertu du régime d'options d'achat d'actions	5	155	34
Solde à la fin de la période		259 363	257 496
Surplus d'apport			
Solde au début de la période		209	173
Rémunération à base d'actions	5	17	20
Solde à la fin de la période		226	193
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période		665 538	596 974
Bénéfice net		60 363	46 202
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(6 148)	(6 226)
Actions ordinaires		(17 223)	(16 218)
Solde à la fin de la période		702 530	620 732
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8		
Solde au début de la période		36 271	18 826
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		(24 654)	24 331
Solde à la fin de la période		11 617	43 157
Capitaux propres		1 183 736 \$	1 131 578 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État consolidé des flux de trésorerie

EN MILLIERS DE DOLLARS (NON VÉRIFIÉ)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	28 349 \$	32 014 \$	21 155 \$	60 363 \$	46 202 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provision pour pertes sur prêts	16 000	16 000	12 000	32 000	24 000
Gains sur les activités de titrisation	(5 017)	(3 185)	(9 229)	(8 202)	(25 901)
Perte nette (gain net) sur disposition de valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction	(627)	(1 789)	725	(2 416)	3 410
Impôts futurs	4 155	5 470	4 294	9 625	11 613
Amortissements	2 667	2 621	2 802	5 288	5 556
Amortissements des logiciels et autres actifs incorporels	6 446	6 381	5 391	12 827	10 682
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	571 817	(671 281)	196 179	(99 464)	212 506
Variation des intérêts courus à recevoir	(14 262)	12 463	(14 919)	(1 799)	(5 543)
Variation de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés	(21 836)	21 128	(5 299)	(708)	(45 886)
Variation des intérêts courus à payer	7 744	(12 886)	4 480	(5 142)	(7 169)
Variation du passif au titre d'instruments financiers dérivés	59 511	(2 620)	13 901	56 891	461
Autres, net	(46 603)	2 137	(15 561)	(44 466)	(44 913)
	608 344	(593 547)	215 919	14 797	185 018
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation nette des dépôts	310 418	126 368	1 687 893	436 786	1 926 951
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	(294 918)	461 207	(334 147)	166 289	(248 054)
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(127 699)	432 879	(968 424)	305 180	(952 672)
Émissions d'actions ordinaires	9	146	-	155	34
Dividendes, y compris les impôts afférents	(11 686)	(11 685)	(11 113)	(23 371)	(22 444)
	(123 876)	1 008 915	374 209	885 039	703 815
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction					
Acquisitions	(951 316)	(1 023 593)	(1 807 299)	(1 974 909)	(2 806 215)
Produit à la vente et à l'échéance	894 412	1 448 322	1 497 435	2 342 734	2 333 284
Variation des prêts	(826 470)	(726 143)	(467 955)	(1 552 613)	(854 998)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	246 383	(279 385)	35 480	(33 002)	121 532
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	182 256	101 512	171 816	283 768	483 932
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite des cessions	(11 018)	(5 659)	(8 356)	(16 677)	(13 122)
Variation des dépôts productifs d'intérêt auprès d'autres banques	(20 454)	65 244	(596)	44 790	(147 273)
Flux de trésorerie découlant d'activités abandonnées	-	8 308	-	8 308	-
	(486 207)	(411 394)	(579 475)	(897 601)	(882 860)
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(1 739)	3 974	10 653	2 235	5 973
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début de période	64 984	61 010	49 730	61 010	54 410
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin de période	63 245 \$	64 984 \$	60 383 \$	63 245 \$	60 383 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :					
Intérêts versés au cours de la période	103 324 \$	126 503 \$	115 043 \$	229 827 \$	261 646 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	7 654 \$	11 279 \$	1 709 \$	18 933 \$	9 998 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX SONT EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES (NON VÉRIFIÉES)

1. Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été préparés par la direction qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes principales conventions comptables que celles utilisées aux états financiers consolidés annuels vérifiés de la Banque au 31 octobre 2009. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR. Par contre, ces états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas toutes les informations et les divulgations requises par les PCGR pour des états financiers complets. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels vérifiés au 31 octobre 2009. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent certains éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Certains chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour la période courante.

Modifications de conventions comptables à venir

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé la convergence des normes d'information financière pour les sociétés ouvertes canadiennes avec les normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque appliquera les IFRS pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices financiers débutant le 1^{er} novembre 2011. La Banque évalue l'incidence sur ses états financiers consolidés de l'adoption des IFRS au premier trimestre de 2012.

2. Prêts

Prêts et prêts douteux

	AU 30 AVRIL 2010				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 728 762 \$	20 771 \$	6 153 \$	31 670 \$	37 823 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	8 101 340	28 377	1 639	2 861	4 500
Prêts hypothécaires commerciaux	1 408 973	29 130	6 104	4 599	10 703
Prêts commerciaux et autres	1 722 876	83 652	37 032	34 120	71 152
	16 961 951 \$	161 930 \$	50 928 \$	73 250 \$	124 178 \$

	AU 31 OCTOBRE 2009				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 655 055 \$	23 738 \$	7 048 \$	33 713 \$	40 761 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	7 219 830	32 368	1 878	2 956	4 834
Prêts hypothécaires commerciaux	1 285 012	11 230	2 525	5 000	7 525
Prêts commerciaux et autres	1 555 956	70 158	29 845	31 581	61 426
	15 715 853 \$	137 494 \$	41 296 \$	73 250 \$	114 546 \$

AU 30 AVRIL 2009

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 732 010 \$	22 057 \$	7 738 \$	31 695 \$	39 433 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 334 599	24 025	1 986	3 976	5 962
Prêts hypothécaires commerciaux	1 053 537	6 057	1 908	5 660	7 568
Prêts commerciaux et autres	1 492 038	73 538	28 247	31 919	60 166
	14 612 184 \$	125 677 \$	39 879 \$	73 250 \$	113 129 \$

Provisions spécifiques pour pertes sur prêts

	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAI- RES RÉSIDEN- TIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAI- RES COMMER- CIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL	
					2010	2009
	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début de période	7 048 \$	1 878 \$	2 525 \$	29 845 \$	41 296 \$	39 184 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	16 249	433	3 863	11 455	32 000	24 000
Radiations	(20 617)	(772)	(284)	(4 283)	(25 956)	(26 978)
Recouvrements	3 473	100	–	15	3 588	3 673
Solde en fin de période	6 153 \$	1 639 \$	6 104 \$	37 032 \$	50 928 \$	39 879 \$

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 30 AVRIL 2010

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	92 662 \$	28 399 \$	6 713 \$	127 774 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	238 262	52 618	26 898	317 778
	330 924 \$	81 017 \$	33 611 \$	445 552 \$

AU 31 OCTOBRE 2009

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	88 479 \$	30 522 \$	6 275 \$	125 276 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	218 282	43 839	25 756	287 877
	306 761 \$	74 361 \$	32 031 \$	413 153 \$

3. Titrisation de prêts

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), par la création de titres hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions, sont constatés dans les autres revenus.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	182 256 \$	101 512 \$	171 816 \$	283 768 \$	483 932 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	10 524	4 824	15 180	15 348	43 487
Passif de gestion	(1 636)	(689)	(1 301)	(2 325)	(4 099)
Autres	(883)	(400)	(2 735)	(1 283)	(7 793)
	190 261	105 247	182 960	295 508	515 527
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus	(182 609)	(101 538)	(172 039)	(284 147)	(484 441)
Radiation des frais d'origination	(2 635)	(524)	(1 692)	(3 159)	(5 185)
Gains avant impôts	5 017 \$	3 185 \$	9 229 \$	8 202 \$	25 901 \$

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés au moment de la titrisation se détaillent comme suit.

	AU COURS DU TRIMESTRE TERMINÉ LE		
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009
Terme moyen pondéré (en mois)	36	27	30
Taux de remboursement anticipé	18,0 %	17,6 %	20,8 %
Taux d'actualisation	1,9 %	1,3 %	1,4 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tel que présentés à l'état consolidé des résultats.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Gains sur les opérations de titrisation	5 017 \$	3 185 \$	9 229 \$	8 202 \$	25 901 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(4 506)	667	(2 042)	(3 839)	(9 351)
Revenus de gestion des prêts	1 977	1 975	1 820	3 952	3 655
Autres	(2 160)	(1 647)	(413)	(3 807)	(1 086)
	328 \$	4 180 \$	8 594 \$	4 508 \$	19 119 \$

Au 30 avril 2010, la Banque détenait des droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs s'élevant à 87 439 000 \$ (desquels 85 489 000 \$ étaient liés à des hypothèques assurées) et des comptes de réserve au comptant de 10 726 000 \$.

L'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2 590 808 000 \$ au 30 avril 2010 (2 702 762 000 \$ au 31 octobre 2009).

4. Capital-actions

Émissions d'actions ordinaires

Au cours du trimestre, 275 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 9 000 \$ (6 999 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant de 155 000 \$ au cours de la période de six mois se terminant le 30 avril 2010).

ÉMIS ET EN CIRCULATION EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS	AU 30 AVRIL 2010		AU 31 OCTOBRE 2009	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A ¹				
Série 9	4 000 000	100 000 \$	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$	8 400 000	210 000 \$
Actions ordinaires	23 920 962	259 363 \$	23 913 963	259 208 \$

¹ Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires au gré de la Banque. Cependant, le nombre d'actions convertibles pouvant être émises ne peut être déterminé avant la date de la conversion.

Gestion du capital

Le capital doit rencontrer des exigences réglementaires minimales, telles que définies par le Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et des règles internes de suffisance de capital.

Les lignes directrices réglementaires émises par le BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. La Banque évalue son capital réglementaire en se basant sur la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel, telles qu'élaborées par le cadre normatif sur les fonds propres à risque de la Banque des règlements internationaux (Bâle II). De plus, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui correspond au montant brut de l'actif ajusté divisé par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque s'est conformée à ces exigences tout au long de la période de six mois se terminant le 30 avril 2010.

5. Rémunération à base d'actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des six premiers mois de 2010, il n'y a pas eu de nouvel octroi. L'information relative au nombre d'options en cours s'établit comme suit.

	AU 30 AVRIL 2010	AU 31 OCTOBRE 2009
	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions		
En cours à la fin de la période	54 075	61 074
Pouvant être levées à la fin de la période	41 575	36 074

Programme d'unités d'actions restreintes

Au cours du 1^{er} trimestre de 2010, en vertu du programme d'unités d'actions restreintes, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 1 651 000 \$ a été convertie en 38 268 unités d'actions restreintes entièrement acquises. Simultanément, la Banque a également attribué 22 961 unités d'actions restreintes additionnelles, lesquelles seront acquises en décembre 2012. Il n'y a pas eu de nouvel octroi au cours du présent trimestre.

Programme d'unités d'actions de performance

Au cours du 1^{er} trimestre de 2010, en vertu du programme d'unité d'actions de performance, la Banque a octroyé 50 426 unités d'actions de performance d'une valeur de 43,15 \$ chacune. Les droits sur 37,5 % de ces unités seront acquis après 3 ans. Les droits sur les unités restantes seront acquis après 3 ans, en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers. Il n'y a pas eu de nouvel octroi au cours du présent trimestre.

5. Rémunération à base d'actions (suite)

Régime de droits à la plus-value des actions

Au cours des six premiers mois de 2010, il n'y a pas eu de nouvel octroi en vertu du Régime de droits à la plus-value des actions.

Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Le tableau suivant présente la charge liée à l'ensemble des programmes de rémunération à base d'actions, net de l'effet des opérations de couverture.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions	4 658 \$	(71)\$	238 \$	4 587 \$	(5 677)\$
Effet de la couverture	(4 384)	813	(16)	(3 571)	8 013
Total	274 \$	742 \$	222 \$	1 016 \$	2 336 \$

6. Avantages sociaux futurs

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées	1 992 \$	1 907 \$	1 140 \$	3 899 \$	2 611 \$
Charge du volet à cotisations déterminées	1 132	1 093	1 031	2 225	2 024
Charge liée aux autres régimes	825	853	804	1 678	1 636
Total	3 949 \$	3 853 \$	2 975 \$	7 802 \$	6 271 \$

7. Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 920 906	23 919 297	23 849 313	23 920 088	23 848 894
Options d'achat d'actions dilutives	16 035	16 110	5 289	16 073	14 508
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 936 941	23 935 407	23 854 602	23 936 161	23 863 402
Nombre moyen d'options d'achat d'actions n'ayant pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué ¹	-	-	105 400	-	51 827

¹ Ce nombre moyen d'options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de ces périodes.

8. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat étendu

Autres éléments du résultat étendu

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	30 AVRIL 2010			30 AVRIL 2009		
	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	1 160 \$	(265)\$	895 \$	12 054 \$	(3 685)\$	8 369 \$
Reclassement aux résultats des (gains nets) et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(2 037)	557	(1 480)	(64)	19	(45)
	(877)	292	(585)	11 990	(3 666)	8 324
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(34 987)	10 755	(24 232)	11 777	(4 014)	7 763
Autres éléments du résultat étendu	(35 864)\$	11 047 \$	(24 817)\$	23 767 \$	(7 680)\$	16 087 \$

	POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 AVRIL 2010			30 AVRIL 2009		
	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	5 212 \$	(1 519)\$	3 693 \$	1 136 \$	(281)\$	855 \$
Reclassement aux résultats des (gains nets) et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(2 612)	735	(1 877)	977	(305)	672
	2 600	(784)	1 816	2 113	(586)	1 527
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(38 535)	12 065	(26 470)	34 163	(11 359)	22 804
Autres éléments du résultat étendu	(35 935)\$	11 281 \$	(24 654)\$	36 276 \$	(11 945)\$	24 331 \$

Cumul des autres éléments du résultat étendu (net des impôts sur les bénéfices)

	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2009	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010	(2 238)	2 401	163
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010	(24 232)	(585)	(24 817)
Solde au 30 avril 2010	6 126 \$	5 491 \$	11 617 \$

	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2008	35 417 \$	(16 591)\$	18 826 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2009	15 041	(6 797)	8 244
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2009	7 763	8 324	16 087
Solde au 30 avril 2009	58 221	(15 064)	43 157
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2009	(17 786)	11 797	(5 989)
Variation au cours des trois mois terminés le 31 octobre 2009	(7 839)	6 942	(897)
Solde au 31 octobre 2009	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$

9. Information additionnelle sur les instruments financiers

Valeurs mobilières

Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Les gains et pertes suivants ont été constatés aux résultats relativement aux titres disponibles à la vente.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Gains nets (pertes nettes) réalisés	2 037 \$	575 \$	64 \$	2 612 \$	(977)\$
Réductions de valeur constatées aux résultats	(148)	–	–	(148)	–
Total	1 889 \$	575 \$	64 \$	2 464 \$	(977)\$

Gains et pertes non réalisés sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Le tableau suivant présente les gains et les pertes non réalisés bruts sur les titres disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

	AU 30 AVRIL 2010			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ¹	405 393 \$	4 \$	38 \$	405 359 \$
par des provinces	428 858	2 384	550	430 692
Autres titres d'emprunt	119 703	4 383	165	123 921
Titres adossés à des actifs	22 990	763	369	23 384
Actions privilégiées	42 135	696	935	41 896
Actions ordinaires et autres	33 628	3 369	930	36 067
	1 052 707 \$	11 599 \$	2 987 \$	1 061 319 \$

	AU 31 OCTOBRE 2009			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada ¹	686 786 \$	69 \$	13 \$	686 842 \$
par des provinces	535 422	4 913	2	540 333
Autres titres d'emprunt	107 827	6 213	27	114 013
Titres adossés à des actifs	18 545	159	600	18 104
Actions privilégiées	38 839	763	1 262	38 340
Actions ordinaires et autres	26 959	1 062	1 610	26 411
	1 414 378 \$	13 179 \$	3 514 \$	1 424 043 \$

¹ Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture afin de déterminer s'il est probable de recouvrer le coût amorti de ces valeurs mobilières. Au 30 avril 2010, les pertes brutes non réalisées sur les valeurs mobilières disponibles à la vente étaient de 2 987 000 \$. Ces pertes non réalisées se composent pour l'essentiel d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur le marché. La Direction croit que ces pertes non réalisées sont temporaires compte tenu que la condition financière sous-jacente et les perspectives de ces émetteurs sont demeurées saines.

Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Sous réserve que les désignations rencontrent certaines conditions spécifiques, la direction peut faire le choix de désigner des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction dont les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Certaines valeurs mobilières, droits conservés relatifs aux activités de titrisation et certains dépôts de particuliers ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Ces instruments financiers constituent des couvertures économiques pour d'autres instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes sur ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeurs d'autres instruments financiers. Le tableau suivant présente l'effet des variations de valeurs de ces instruments.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Inclus dans les revenus de titrisation	(28 120)\$	6 637 \$	3 455 \$	(21 483)\$	24 701 \$
Inclus dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers	-	-	139	-	94
Total	(28 120)\$	6 637 \$	3 594 \$	(21 483)\$	24 795 \$

Instruments financiers dérivés

Inefficacité relative aux relations de couverture

Le tableau suivant indique les portions inefficaces des variations cumulatives de juste valeur des instruments de couverture comptabilisées à l'état consolidé des résultats.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE	
	30 AVRIL 2010	31 JANVIER 2010	30 AVRIL 2009	30 AVRIL 2010	30 AVRIL 2009
Couvertures de flux de trésorerie	(141)\$	(65)\$	89 \$	(206)\$	124 \$
Couvertures de juste valeur	(105)	88	(227)	(17)	(997)
	(246)\$	23 \$	(138)\$	(223)\$	(873)\$

Autres informations concernant les relations de couverture

Des gains nets reportés s'élevant à 3 623 000 \$, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 30 avril 2010, devraient être reclassés à l'état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture de flux de trésorerie était de 10 ans au 30 avril 2010.

10. Information sectorielle

En date du 1^{er} novembre 2009, certaines activités liées aux marchés des capitaux, présentées auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont dorénavant présentées dans les résultats d'un nouveau secteur d'activité : Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. De plus, les résultats des opérations de change étranger et des services internationaux, lesquels étaient également présentés auparavant dans les résultats du secteur Autres, sont maintenant présentés dans les résultats du secteur Immobilier et Commercial. Les secteurs Particuliers et PME Québec et B2B Trust ne sont pas affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été reclassées selon la présentation des données pour la période courante.

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010						
	P ET PME-QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	78 531 \$	20 527 \$	26 863 \$	436 \$	(8 724)\$	117 633 \$
Autres revenus	32 851	8 598	2 772	14 844	1 415	60 480
Revenu total	111 382	29 125	29 635	15 280	(7 309)	178 113
Provision pour pertes sur prêts	11 542	3 984	474	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	87 305	5 558	12 757	11 657	6 272	123 549
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 535	19 583	16 404	3 623	(13 581)	38 564
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 453	5 928	5 045	1 037	(4 248)	10 215
Bénéfice net (perte nette)	10 082 \$	13 655 \$	11 359 \$	2 586 \$	(9 333)\$	28 349 \$
Actif moyen ¹	11 869 619 \$	2 864 115 \$	4 965 651 \$	2 570 640 \$	680 037 \$	22 950 062 \$

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 JANVIER 2010						
	P ET PME-QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	81 811 \$	19 911 \$	27 340 \$	485 \$	(8 831)\$	120 716 \$
Autres revenus	30 692	7 679	2 497	14 002	4 863	59 733
Revenu total	112 503	27 590	29 837	14 487	(3 968)	180 449
Provision pour pertes sur prêts	9 790	5 150	1 060	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	86 502	4 242	12 607	11 680	5 352	120 383
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	16 211	18 198	16 170	2 807	(9 320)	44 066
Impôts sur les bénéfices (récupération)	3 659	5 510	5 109	973	(3 199)	12 052
Bénéfice net (perte nette)	12 552 \$	12 688 \$	11 061 \$	1 834 \$	(6 121)\$	32 014 \$
Actif moyen ¹	11 752 657 \$	2 800 270 \$	4 738 833 \$	2 461 648 \$	741 713 \$	22 495 121 \$

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2009						
	P ET PME-QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	74 489 \$	15 342 \$	21 496 \$	526 \$	(17 780)\$	94 073 \$
Autres revenus	29 281	5 782	2 417	13 487	9 728	60 695
Revenu total	103 770	21 124	23 913	14 013	(8 052)	154 768
Provision pour pertes sur prêts	8 129	3 161	710	-	-	12 000
Frais autres que d'intérêt	83 105	6 901	11 740	9 225	3 063	114 034
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 536	11 062	11 463	4 788	(11 115)	28 734
Impôts sur les bénéfices (récupération)	2 780	3 462	3 630	1 444	(3 737)	7 579
Bénéfice net (perte nette)	9 756 \$	7 600 \$	7 833 \$	3 344 \$	(7 378)\$	21 155 \$
Actif moyen ¹	10 849 661 \$	2 285 291 \$	4 231 056 \$	1 855 020 \$	890 012 \$	20 111 040 \$

POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2010

	P ET PME-QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	160 342 \$	40 438 \$	54 203 \$	921 \$	(17 555)\$	238 349 \$
Autres revenus	63 543	16 277	5 269	28 846	6 278	120 213
Revenu total	223 885	56 715	59 472	29 767	(11 277)	358 562
Provision pour pertes sur prêts	21 332	9 134	1 534	-	-	32 000
Frais autres que d'intérêt	173 807	9 800	25 364	23 337	11 624	243 932
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	28 746	37 781	32 574	6 430	(22 901)	82 630
Impôts sur les bénéfices (récupération)	6 112	11 438	10 154	2 010	(7 447)	22 267
Bénéfice net (perte nette)	22 634 \$	26 343 \$	22 420 \$	4 420 \$	(15 454)\$	60 363 \$
Actif moyen ¹	11 810 169 \$	2 831 663 \$	4 850 362 \$	2 515 241 \$	711 386 \$	22 718 821 \$

POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2009

	P ET PME-QUÉBEC	IC	B2B	VMBL/MC	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	150 743 \$	29 621 \$	42 611 \$	1 344 \$	(31 543)\$	192 776 \$
Autres revenus	57 826	11 489	4 803	24 931	19 480	118 529
Revenu total	208 569	41 110	47 414	26 275	(12 063)	311 305
Provision pour pertes sur prêts	17 664	4 815	1 521	-	-	24 000
Frais autres que d'intérêt	165 338	13 527	22 516	17 875	5 510	224 766
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	25 567	22 768	23 377	8 400	(17 573)	62 539
Impôts sur les bénéfices (récupération)	5 631	7 128	7 418	2 533	(6 373)	16 337
Bénéfice net (perte nette)	19 936 \$	15 640 \$	15 959 \$	5 867 \$	(11 200)\$	46 202 \$
Actif moyen ¹	10 794 330 \$	2 247 415 \$	4 197 356 \$	1 828 265 \$	788 748 \$	19 856 114 \$

P et PME-Québec – Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme de produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de ventes, dans tout le Canada. Ce secteur englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

IC – Le secteur Immobilier et commercial offre le financement immobilier à travers le Canada, les services de financement commerciaux en Ontario et les opérations liées aux comptes majeurs à travers le Canada, de même que les services de change et les services bancaires internationaux.

B2B – Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

VMBL/MC – Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux.

Autres – La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables aux secteurs susmentionnés.

1 Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Téléphone : (514) 284-4500,
poste 5996
Télécopieur : (514) 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et service à la clientèle :

Région de Montréal :
(514) 252-1846
Sans frais : 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Télex : 145069

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : 1 800 564-6253
(sans frais au Canada et aux États-Unis) ou (514) 982-7555
(accès direct international).

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur des Relations avec les investisseurs situé au siège social en téléphonant au (514) 284-4500, poste 7511.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur des Affaires publiques et communications situé au siège social en téléphonant au (514) 284-4500, poste 7511.

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
(514) 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat situé au siège social ou téléphoner au (514) 284-4500, poste 7545.

Inscription boursière et dates de paiement des dividendes

LES ACTIONS ORDINAIRES ET LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DÉCRITES CI-DESSOUS SONT INSCRITES À LA BOURSE DE TORONTO	SYMBOLE BOURSIER CODE CUSIP	DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premiers jours ouvrables de : janvier avril juillet octobre	1 ^{er} février 1 ^{er} mai 1 ^{er} août 1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PRE	**	15 juin 15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.